

«Sauvons les tilleuls avant qu'il ne soit trop tard»



Tel est le cri lancé depuis quelques jours par des habitants de Villers-sous-Chalamont, un village du canton de Levier situé à une cinquantaine de kilomètres de Besançon.

Déjà 199 personnes ont signé la pétition mise en ligne le lundi 2 février dernier. Emanant de Roger Chabod paysagiste à Villers-sous-Chalamont, Yann Chabod architecte paysagiste exerçant actuellement à Lyon et d'anciens membres du foyer rural de Villers-sous-Chalamont, celle-ci a pour objet de sauver les deux tilleuls âgés d'environ 250 ans qui encadrent la chapelle sise dans le cimetière de Villers-sous-Chalamont. Estimant que leurs racines causent préjudice à cette dernière la municipalité a en effet décidé l'abattage de ces arbres.

"Nous ne sommes pas un groupe d'«extrémiste», nous sommes pour la préservation de notre chapelle avant tout, si une étude sérieuse nous prouvait qu'il n'y a pas d'autres moyens que d'abattre les tilleuls nous l'accepterions. Pour l'instant, aux dires de spécialistes, il est tout à fait possible de prolonger la vie de ces tilleuls, témoins du temps qui passe... L'argument de la mairie de dire qu'il finiront par mourir un jour ou l'autre n'est pas recevable", précise Yann Chabod, qui indique que certains élagueurs experts rejoignent leur position.

Cette pétition devrait être remise au conseil municipal dans une quinzaine de jours.

miss.dom
le 12.02.2009 à 18H49